

la Dame-Blanche. Je m'approchai de l'artiste ambulancier et mis dans une sébile déposée à ses pieds, un gros son qui fut accueilli par un merci tout sec. Mon compagnon de route déposa aussi son offrande que le vieux violoniste reçut avec de si chaleureuses actions de grâces, que je ne pus m'empêcher de retourner la tête pour voir ce qui avait été mis dans la sébile. Un joli louis de 10 francs y étincelait au soleil.

— Vous êtes généreux, dit-je à M. Dugravier.

Oh ! répondit-il, pas tant que vous pourriez le croire, et que je me contente de donner une pièce de monnaie aux mendiants ordinaires. Seulement, lorsque l'aumône m'est demandée avec accompagnement de violon, j'avoue que mon cœur est remué, et que je lâche la pièce blanche ou même le petit louis.

— Vous aimez à ce point la musique !

— Celle du violon ambulant, oui.

— En sorte que si ce vieillard vous avait joué un air de flûte ou de clarinette, vous auriez été moins généreux ?

— C'est probable, ou plutôt c'est certain.

— Alors il y a quelque chose là-dessous.

— Il y a en effet un événement qui a exercé une grande influence sur toute ma vie.

— Et serait-il indiscret de vous demander de me raconter cette histoire ?

— Point du tout, mais attendez que nous soyons assis, restaurés et à l'abri des ardeurs de votre soleil limousin, car il fait très chaud chez vous.

— Si vous y venez au mois de janvier !

Deux heures plus tard nous étions assis, dans ma petite salle à manger, autour d'une table couverte d'une fricassée de poulets, d'un beau plat de pommes de terres frites, d'une magnifique salade de romaine et d'une bouteille de derrière les fagots. Voulut-il reconnaître ma modeste hospitalité, éprouva-t-il ce besoin d'épanchement que les natures les plus sérieuses et les plus discrètes éprouvent à certaines heures ? Je l'ignore, mais sans attendre que je lui rappelasse sa promesse, il commença son histoire.

C'était à la fin du mois d'avril 1846, j'étais à Paris, très modeste employé au ministère des finances, et je serais jamais parvenu à joindre, comme on dit vulgairement, les deux bouts, si mes parents n'avaient ajouté une pension de mille francs à mon maigre traitement. Le plaisir que j'éprouvais à toucher tous les trois mois mon quartier n'était pas sans être mêlé d'un peu de confusion et de regret.

A vingt-cinq ans, bachelier ès-lettres, licencié en droit, il m'en coûtait de ne pas me suffire et d'imposer à ma famille un sacrifice que son amour pour moi lui rendait léger, mais que sa très modeste aisance laissait lourd. Les paysans et les ouvriers qui se plaignent de ne pas gagner autant que les fonctionnaires publics, arrivés à un certain âge et à un certain grade, seraient plus patients s'ils songeaient à ce qu'ont coûté l'instruction et l'apprentissage de ces serviteurs de l'État. J'étais donc, je vous le répète, un petit employé, et fort désireux d'une augmentation de traitement. Aussi jugez de ma surprise et de ma joie lorsque un lundi, à la chute du jour, je reçus du facteur la lettre suivante. Elle est restée toute entière dans ma mémoire, et je puis vous la réciter sans me tromper d'un mot, comme si je l'avais sous les yeux.

« Monsieur Dugravier,

« Vous êtes prié de vous trouver demain mardi, à onze heures précises, dans mon cabinet, rue Montmartre, no. 35, à l'effet d'assister à la lecture du testament de feu M. de Roquevert, testament qui vous intéresse. »

« BAUDOUIN, notaire royal. »

Je crus d'abord à une mystification. Justement un, de mes collègues du ministère s'amusa à écrire des lettres dont il faisait ensuite des gorges chaudes, aux dépens de ceux qui les avaient prises au sérieux. A la vérité, faire écrire un notaire était un peu fort, mais Jolibois était jeune, gascon, facétieux et capable de tout en fait de plaisanteries de mauvais goût. Je résolus donc de m'assurer de l'authenticité de ma lettre avant d'y ajouter la moindre importance. La chose me fut facile. Un de mes compatriotes était premier clerc chez un des notaires les plus connus de Paris. Malgré l'heure avancée, j'étais sûr de trouver Mauduit à son étude, j'y courus et le rencontrai au moment où il allait sortir.

— Connaissez-vous, lui dis-je, M. Baudouin, notaire à Paris, habitant rue Montmartre ?

— Parfaitement.

— Avez-vous vu quelquefois son écriture et sa signature ?

— Cent fois. J'ai même en ce moment dans mes cartons plusieurs pièces écrites et signées de sa main.

— Cela tombe à merveille. J'aurais besoin de voir la signature de M. Baudouin, pour être sûr que je ne suis pas l'objet d'une mauvaise plaisanterie.

— La plaisanterie serait mauvaise surtout pour celui qui la ferait. On ne joue pas avec la signature d'un notaire.

— Je le sais bien ; mais il y a des gens si légers ! Enfin, mon cher compatriote, gardez-moi le secret, et montrez-moi, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, la signature de M. Baudouin.

— Très volontiers.

Il ouvrit un carton et mit sous mes yeux un papier timbré qui était écrit et signé par le notaire de la rue Montmartre. Il n'y avait pas à s'y tromper. La lettre de M. Baudouin était parfaitement authentique.

Le premier clerc aurait bien voulu en savoir davantage, mais je m'excusai et m'esquivai.

Jusqu'à j'étais parvenu ou à peu près à mettre un frein à la folle du logis, de retour chez moi, elle prit joliment sa revanche. Quels châteaux en Espagne je bâtis, malgré moi, en quelques heures ! Je me voyais subitement enrichi par la volonté d'un homme bienfaisant, ou par le caprice d'un original. A force d'énergie, je réussis à arriver à un calme relatif qui me permit de réfléchir.

Y avait-il dans ma parenté ou dans mes connaissances quel qu'un du nom de Roquevert ?

(A CONTINUER.)

Prière aux abonnés arriérés de bien vouloir régler d'ici au 25 Décembre courant.

AVIS IMPORTANT.

A partir du 1er Janvier prochain, les conditions d'abonnement au FEUILLETON ILLUSTRE seront comme suit :

UN AN, payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois, \$1.00
SIX MOIS, do do do do do 0.50
UN AN, payable dans le cours des trois derniers mois, 1.50
SIX MOIS, do do do do do 0.75

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : "Feuilleton Illustré, Boîte 1936 B. P."

MORNEAU & CIE., Propriétaires,
60, RUE ST. GABRIEL, MONREAL